

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 8 DECEMBRE 2022

DEL-2022-300

L'An deux mille vingt-deux, le huit décembre, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1^{er}/12/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

MM. FRANCOIS, GILLET, HACQUIN, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mme DALL'AGLIO.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, HULIN, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, MERCAT, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 16

Représentés par mandat : 5

Objet : RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE - « PLAN QUALITE ELECTRICITE » A L'INITIATIVE DU SYANE - LISTE DES OPERATIONS DE TRAVAUX ELIGIBLES

Exposé du Président,

Le SYANE a engagé, depuis 2014, un plan d'action dit « Plan pour la Qualité des réseaux » consistant en la réalisation d'opérations de travaux dédiée à la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et la qualité de fourniture électrique.

Ce plan d'actions s'inscrit en complément du dispositif des Conférences Départementales d'Investissement instauré par la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité, dite loi NOME, et en cohérence avec le Plan d'investissement prévu dans le cadre du nouveau de contrat de concession avec ENEDIS.

Ainsi, à chaque exercice budgétaire, une enveloppe financière est allouée pour la réalisation d'opérations éligibles « Plan pour la Qualité des réseaux » du SYANE (présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire du Syndicat).

Pour l'exercice 2022, cette enveloppe s'établit à 1,5 M€ selon des financements et taux de participations spécifiques en application des règles de financement du Syndicat à savoir :

- 60 à 80% de participation du Syndicat en 2022 pour toute opération répondant à certains critères d'éligibilité de résorption fils nus,
- 100% de participation pour des opérations éligibles « Plan Qualité Electricité » inscrites à l'initiative du Syndicat, identifiées au titre du contrôle de concession et bénéficiant de financement FACé,

Afin d'alimenter et maintenir un portefeuille d'opérations inscrites à l'initiative du Syndicat et issues du contrôle de concession (100 % de financement SYANE), des listes d'opérations sont annuellement proposées et soumises à approbation du Bureau syndical.

Ainsi une liste de 30 opérations éligibles au « Plan Qualité Electricité » avec un financement à 100 % par le SYANE est proposée ci-après :

N°	Nom de la commune	Nom du poste HTA/BT	Origine de l'identification du problème	Numéro d'opération
1	MEGEVETTE	CREUX	DAC : Contraintes tension	74174DE22211
2	TANINGES	CEG	DAC : Contraintes tension	74276DE22212
3	MIEUSSY	ASNIERES	DAC : Contraintes tension	74183DE22237
4	SAINT-JEAN-DE-THOLOME	LA FLECHERE	DAC : Contraintes tension	74240DE22214
5	SIXT-FER-A-CHEVAL	ABBAYE	DAC : Contraintes tension	74273DE22215
6	VIUZ-EN-SALLAZ	LOT DU COTEAU	DAC : Contraintes tension	74311DE22217
7	MAGLAND	MORANCHE	DAC : Contraintes tension	74159DE22216
8	LES CONTAMINES-MONTJOIE	CHAPELLE	DAC : Contraintes tension	74085DE22221
9	SAINT-LAURENT	MOUSSY	DAC : Contraintes tension	74244DE22235
10	SERVOZ	HAMEAU DE LA TOUR	DAC : Contraintes tension	74266DE22226
11	SAMOENS	SEPTIMONTAIN	DAC : Contraintes tension	74258DE22227
12	SAMOENS	SAMOENS 700	DAC : Contraintes tension	74258DE22229
13	SAMOENS	GRAILLY	DAC : Contraintes tension	74258DE22234
14	CUSY	VERS CHERAN	DAC : Contraintes tension	74097DE22208
15	THORENS-GLIERES	VERDAN	DAC : Contraintes tension	74282DE22213
16	ALLEVES	ALLEVES	DAC : Contraintes tension	74004DE22209
17	LATHUILE	SAURY	DAC : Contraintes tension	74147DE22224
18	LATHUILE	CHEVILLY	DAC : Contraintes tension	74147DE22225
19	SAINT-EUSTACHE	PATERIER	DAC : Contraintes tension	74232DE22232
20	JONZIER-EPAGNY	SUR LE MONT	DAC : Contraintes tension	74144DE22097
21	SAVIGNY	BORGEAT	DAC : Contraintes tension	74260DE22218
22	CLARAFOND-ARCINE	BANGE	DAC : Contraintes tension	74077DE22222
23	ELOISE	CIMETIERE	DAC : Contraintes tension	74109DE22228
24	BELLEVAUX	RESIDENCE MONTAGNES	DAC : Contraintes tension	74032DE22236
25	MORZINE	BOUCHERIE 2	DAC : Contraintes tension	74191DE22158
26	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	BANDAZ	DAC : Contraintes tension	74249DE22220
27	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	MOLLARD	DAC : Contraintes tension	74249DE22219
28	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	GRAPH	DAC : Contraintes tension	74249DE22223
29	PERRIGNIER	BANDIERE	DAC : Contraintes tension	74210DE22230
30	LULLIN	PLAGNE	DAC : Contraintes tension	74155DE22233

Chaque opération nécessitera une étude d'opportunité par les services du Syndicat qui permettra de confirmer (ou infirmer) la pertinence des travaux projetés. En effet, toutes les opérations identifiées et présentées au Bureau syndical ne donnent pas lieu à travaux ; leur inscription pouvant être fondée sur des données erronées (anomalie sur plan ENEDIS essentiellement).

Il est précisé que les communes auront la faculté, si elles le souhaitent, de rattacher à ces opérations des volets de travaux complémentaires (éclairage public, enfouissements coordonnés télécoms, ...) avec des participations financières conformes aux taux validés chaque année par le Comité syndical.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la liste des 30 opérations éligibles au financement de travaux au titre du « Plan Qualité Electricité » du SYANE et qui seront engagées à l'initiative du seul Syndicat.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A NUMERIQUE